

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

cabinet@carrieres-sous-poissy.fr
Tél. 01 39 22 36 02

Carrières-sous-Poissy, le 18/09/2023

CARRIÈRES-SOUS-POISSY : LE MAIRE DEMANDE À XP FIBRE, L'OPÉRATEUR D'INFRASTRUCTURE, DE REMETTRE EN ÉTAT LES ARMOIRES FIBRE SOUS 48 HEURES.

Depuis plusieurs mois, Eddie Aït, maire de Carrières-sous-Poissy, et les services municipaux alertent XP Fibre, l'opérateur d'infrastructure, sur les dysfonctionnements du réseau fibre et la dégradation des armoires installées sur la voie publique.

Les armoires des points de mutualisation de la fibre optique sont en effet régulièrement constatées comme n'étant pas refermées avec les mesures de sécurité adéquates ou régulièrement retrouvées ouvertes et vandalisées créant un risque d'accident sur le domaine public en plus d'un risque pour les foyers dépendant de ces dispositifs. **Ces dysfonctionnements, dont la Ville n'est pas responsable, pénalisent de nombreux habitants privés d'Internet, alors même que le télétravail et l'école à la maison se développent.**

Aussi, et face à cette situation et à l'incapacité de l'Arcep (l'Autorité de régulation des communications électroniques et des Postes) de contraindre les opérateurs à assurer une bonne gestion de ces armoires, la Ville de Carrières-sous-Poissy a pris un arrêté le 15 septembre.

Désormais, chaque point de mutualisation ne garantissant pas une totale sécurité des usagers de la voie publique fera l'objet d'un signalement à XP Fibre. L'opérateur d'infrastructure devra procéder à la mise en sécurité des points signalés sous un délai de quarante-huit heures. Dans le cas contraire, il se verra adresser une amende administrative.

À Carrières-sous-Poissy, comme ailleurs, la fibre optique s'est bien déployée mais malheureusement les problèmes de maintenance sont nombreux car les opérateurs internet et leurs sous-traitants n'interviennent pas correctement : dégradation des armoires, débranchement de lignes déjà connectées, délais d'intervention en cas de problème, etc.

« Les armoires de fibre optique, qui concentrent les connexions à Internet de tout un quartier, font l'objet d'une recrudescence d'actes de négligence de la part des opérateurs et de leurs sous-traitants. Cela doit cesser. » souligne le maire, Eddie AIT.

